PROVINCE DE ………….. ARRONDISSEMENT DE …………… VILLE DE ……………………..

Extrait du registre aux délibérations du Collège communal Séance du …………………………………………..

...

...

**PRESENTS : EXCUSE(E)(S) :**

**Accueil Temps Libre - Commission communale - Présentation du programme de coordination locale pour l'enfance (en abrégé "CLE)**

**OBJET - N°**

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et notamment son article L 1123-23 ;

Vu le Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire modifié par le Décret du 26 mars 2009 ;

Considérant l'inscription du point "présentation du programme de coordination locale pour l'enfance (abrégé en "CLE") pour la période 20….-20…. au prochain Conseil Communal ;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser une commission communale pour échanger sur les contenus ; A l'unanimité ;

DECIDE

**Article unique** - de proposer la date du ……………. à 20 heures en vidéoconférence.

Par le Collège communal :

|  |  |
| --- | --- |
| Le Secrétaire,XXXXXXXXXXXXXXXX. | Le Président,WWWWWWWWWWWWW. |

Pour extrait conforme :

|  |  |
| --- | --- |
| La Directrice généraleXXXXXXXXXXXXXXXX. | Le Bourgmestre,WWWWWWWWWWWWW. |